

Département de la Haute-Vienne

❖ *Commune de DOMPS*

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal de la commune de DOMPS s'est réuni en session ordinaire, le vingt quatre mars deux mil vingt trois à 20h30, suivant convocation en date du quatorze mars deux mil vingt trois, sous la présidence de Mme BOUR Coline, Maire.

Étaient présents : Mme BOUR Coline, Mr BOUTY Serge, Mr BREUX Sylvain, Mr CHARIAL Nicolas, Mr LEROUSSAUD Sébastien, Mr LECOMTE Jean Luc,

Membres excusés ayant donné pouvoir : Mme BELLET Béatrice à Mr LECOMTE Jean Luc
Mr VERHELST Eduard à Mr BOUTY Serge
Mr CHASSAGNE Yannick à Mr CHARIAL Nicolas
Mr MONTHEIL Jean Pierre à Mr LEROUSSAUD Sébastien

Membre excusée n'ayant pas donné pouvoir :
Mme CYRILLE D'HOOP Aurore

Date de convocation du Conseil Municipal : 14 mars 2023

Secrétaire de séance : Mr CHARIAL Nicolas

Délibération 2023/014 en date du 24 mars 2023

Abattage des arbres à proximité de l'atelier communal parcelle N° 479 : étude de devis

Madame le Maire indique qu'il est nécessaire de faire procéder à l'abattage des arbres situés à proximité de l'atelier communal sur la parcelle N°479.

Compte tenu de la configuration et de la proximité des bâtiments il est nécessaire de faire appel à une entreprise spécialisée.

Madame le Maire présente les 3 propositions qui ont été reçues en mairie :

Entreprise	Tarif HT
Tounissoux	1920 €
Pinon	2120 €
Dubois	1550 €

A l'unanimité le conseil municipal décide :

- De retenir la proposition de l'entreprise Tounissoux pour un montant de travaux de 1920 € HT.
- D'autoriser Madame le Maire à signer le devis et tous documents relatifs à celui-ci.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

En Mairie le 26 mars 2023

Le Maire

Accusé de réception en préfecture
087-218705804-20230324-2023_014-DE
Date de télétransmission : 26/03/2023
Date de réception préfecture : 26/03/2023

